



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)

Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Chartres Métropole (28).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: AFFAIRE N°26A023 - ACQUISITION DE CARBURANTS, SOURCES D'ENERGIES ET SERVICES ASSOCIES PAR CARTES ACCREDITIVES.

Description: Affaire n°26A023 - Acquisition de carburants, sources d'énergies et services associés par cartes accréditives

Identifiant interne: 26A023.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.

Nomenclature principale (cpv): 09000000. 50112300. 63712210.

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays: FRANCE.

Autre restriction du lieu d'exécution: anyw-cou.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: La fourniture de carburants, autres énergies ainsi que services associées se fera principalement sur le territoire de l'agglomération chartraine mais doit pouvoir se faire à minima jusqu'au niveau national..

Informations complémentaires de la procédure: La période initiale du contrat débute à compter de la notification de l'accord-cadre et prend fin le 30 novembre 2027, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Cette période initiale est découpée comme suit : - la phase de préparation, comprise entre la date de notification et le 30 novembre 2026 inclus, qui permet de mettre en place tout ce qui est nécessaire à une utilisation pleinement opérationnelle des prestations (comme l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports...). La liste des équipements est transmise au Titulaire par le coordonnateur du groupement de commandes, au moment de la notification de l'accord-cadre. - la phase d'exécution effective des prestations de fourniture de carburants et autres énergies ainsi que des services de télépéage et de lavage qui débute à compter du 1er décembre 2026 pour une durée d'1 an, soit jusqu'au 30 novembre 2027 inclus, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Les cartes accréditives devront donc être actives pour le 1er décembre 2026. Elles devront être livrées avant le 09 novembre 2026 inclus. Les autres délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché. La durée totale de l'accord-cadre dépasse quatre ans pour le motif suivant : La période comprise entre la notification et la date effective de début des prestations correspond à une phase de préparation. Cette phase consiste notamment à l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports... nécessaires à la bonne mise en route des prestations. Aussi l'exécution réelle des prestations principales de fourniture de carburants ou autres énergies ainsi que de lavage et de télépéage débute à compter du 1er décembre 2026 et la durée totale maximale d'exécution des prestations de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La consultation fait l'objet d'un groupement de commande intégré avec Chartres Métropole (coordonnateur chargé de la passation, de la notification et de l'exécution de l'accord-cadre) avec les membres suivants : - Ville de Chartres place des Halles 28019 chartres Cedex - Code NUTS : Frb02 - courriel :marches.publics@agglo-ville.chartres.fr- adresse internet : https://www.chartres.fr/, SIRET 21280085800012 / -le CCAS de la Ville de Chartres sis place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel :marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet: www.chartres.fr, SIRET :26280049300336 / - le CIAS de Chartres Métropole, sis place des Halles 28019 chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel marches.publics@agglo-ville.chartres.fr - adresse internet: www.chartres.fr, SIRET : 20006931800034. - le GIP Restauration collective, 7 bis rue Hélène Boucher 28630 Gellainville, FRB02, SIRET: 200 033 181 00104.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: La fourniture de carburants, autres énergies ainsi que services associées se fera

principalement sur le territoire de l'agglomération chartraine mais doit pouvoir se faire à minima jusqu'au niveau national..
Sources des motifs d'exclusion: Avis

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26A023.

Titre: Affaire n°26A023 - Acquisition de carburants, sources d'énergies et services associés par cartes accréditives.

Description: La nature et quantité et les besoins sont indiqués dans le cahier des charges

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 09000000. 50112300. 63712210.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-4 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet des livraisons complémentaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: La fourniture de carburants, autres énergies ainsi que services associées se fera principalement sur le territoire de l'agglomération chartraine mais doit pouvoir se faire à minima jusqu'au niveau national..

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 50.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: La période initiale du contrat débute à compter de la notification de l'accord-cadre et prend fin le 30 novembre 2027, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Cette période initiale est découpée comme suit : - la phase de préparation, comprise entre la date de notification et le 30 novembre 2026 inclus, qui permet de mettre en place tout ce qui est nécessaire à une utilisation pleinement opérationnelle des prestations (comme l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports...). La liste des équipements est transmise au Titulaire par le coordonnateur du groupement de commandes, au moment de la notification de l'accord-cadre. - la phase d'exécution effective des prestations de fourniture de carburants et autres énergies ainsi que des services de télépéage et de lavage qui débute à compter du 1er décembre 2026 pour une durée d'1 an, soit jusqu'au 30 novembre 2027 inclus, ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une période d'1 an à chaque fois ou jusqu'à atteinte du montant maximum. Les cartes accréditives devront donc être actives pour le 1er décembre 2026. Elles devront être livrées avant le 09 novembre 2026 inclus. Les autres délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1000000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: Tous les 4 ans.

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: La consultation aboutira à un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum tous membres du groupement confondus de 1 000 000,00 € HT pour la période initiale. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: other.

Approche de réduction des impacts environnementaux: Autre

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Critère Prix décomposé en deux sous-critères : - Sous-critère 1 "Coût fourniture de carburants (cellule H13 du DQE) : 80 % - Sous-critère 2 "Coût d'acquisition et abonnement des cartes accréditives et des badges télépéages

(cellule E24 du DQE) : 20 %.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Nom : Valeur Technique.

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

Nom : Portail profil acheteur territoire communautaire.

URL : <https://www.c-chartres-marches.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 03/07/2026 à 15:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Une signature ou un cachet électronique avancé ou qualifié [tel que défini dans le règlement (UE) no 910/2014] est requis.

Variantes : Non autorisée

Date limite pour demander des renseignements supplémentaires : 23/06/2026.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Arrangements financiers : Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum. Financement : ressources propres Si

avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 10%.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée totale de l'accord-cadre dépasse quatre ans pour le motif suivant : La

période comprise entre la notification et la date effective de début des prestations correspond à une phase de préparation.

Cette phase consiste notamment à l'édition des cartes, le paramétrage des comptes, la livraison des supports... nécessaires

à la bonne mise en route des prestations. Aussi l'exécution réelle des prestations principales de fourniture de carburants ou

autres énergies ainsi que de lavage et de télépéage débute à compter du 1er décembre 2026 et la durée totale maximale

d'exécution des prestations de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans..

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA. Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Chartres Métropole (28)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Chartres Métropole (28)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Chartres Métropole (28)

Organisation qui traite les offres : Chartres Métropole (28)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Chartres Métropole (28).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20003318100013.

Département : Commande publique.

Adresse postale : Place des Halles.

Adresse postale : Place des Halles.

Ville : Chartres cedex.

Code postal : 28019.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Service Commande Publique.

Adresse électronique: marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.

Téléphone: +33 237234064.

Adresse internet: <https://www.chartres-metropole.fr/>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17450005800022.
Département : Greffe.
Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie.
Ville : Orléans cedex 1.
Code postal : 45057.
Pays : FRANCE.
Point de contact: Greffe du Tribunal.
Adresse électronique: greffe.ta-orleans@juradm.fr.
Téléphone: +33 238775900.
Adresse internet: <http://orleans.tribunal-administratif.fr>.
Url d'échange d'informations: <https://www.telerecours.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :e1c74550-ec9a-4267-ae84-83d4901294f7
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 01/06/2026 à 10:23.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.